

La tumultueuse saga des trésoreries gersoises

Chacun veut garder son pré carré



La tumultueuse saga des trésoreries gersoises

La trésorerie de Plaisance donne sur la rivière Arros avec sa façade Est. Actuellement, le niveau de la rivière est au plus bas, mais il n'y a jamais eu autant de vagues sur le sujet. Par le communiqué signé émanant des deux conseillers départementaux, publié le 19 décembre 2016, son futur semblait assuré.

"Le 27 septembre dernier, face aux menaces qui pesaient sur le maintien de la Trésorerie de Plaisance, nous avons pris l'initiative de réunir à la mairie de Plaisance M. le Directeur Départemental des finances publiques et l'ensemble des maires desservis par la dite Trésorerie. Il avait été décidé de rédiger un courrier de mécontentement à Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du budget et des comptes publics et de transmettre un courrier d'information aux 4 parlementaires du Gers Philippe Martin, Gisèle Biemouret, Franck Montauge et Raymond Vall.

A l'initiative de Philippe Martin, un courrier commun a été envoyé à Christian Eckert, lui rappelant le partenariat entre l'État et le Conseil Départemental pour l'élaboration d'un schéma départemental d'accessibilité des services au public, et qu'il était impensable que l'État ferme un service public de proximité comme la Trésorerie de Plaisance. La demande a été entendue puisque le 5 décembre dernier, Christian Eckert a informé par courrier Philippe Martin que la perception de Plaisance resterait ouverte dans le souci d'assurer un service public de qualité sur l'ensemble du territoire.

Nous tenons à remercier nos 4 parlementaires départementaux et tout particulièrement notre député de circonscription et Président du Conseil Départemental Philippe Martin pour son soutien efficace à la demande des élus du secteur et pour sa mobilisation constante en faveur du maintien des services publics en milieu rural.

Signé: Nathalie Barrouillet et Gérard Castet, conseillers Départementaux Pardiac Rivière Basse".

Il semblait aussi que le futur de certaines autres l'était moins à la lecture de deux communiqués émanant de Didier Kahn, secrétaire départemental adjoint de la CGT Finances qui nous parvenaient le 26 janvier

"Trésoreries de Cazaubon, Marciac, Riscle : avenir bouché L'annonce d'un projet de fermeture, au 1er janvier 2018, de 7 trésoreries sur 19 dans le département fait grand bruit. Sur notre secteur Armagnac Adour, 3 seraient rayées de la carte. La trésorerie de Cazaubon partirait à Nogaro, pendant que celles de Marciac et Riscle se regrouperaient à Plaisance, impactant la vie quotidienne d'un quart des communes gersoises. Pour Didier KAHN, secrétaire départemental adjoint CGT Finances publique « Cette suppression du Service public en milieu rural, sous prétexte d'économies, ne se limite pas aux trésoreries. On la retrouve dans les services de santé, de l'enseignement, de l'équipement et de la gendarmerie. Cet abandon que certains inscrivent dans leur programme électoral, favorise l'émergence des extrémismes et participe à la mise en danger de la démocratie ».

Pour lui, le rôle des trésoreries rurales est mal connu puisque pour le commun des mortels, la trésorerie, c'est là où on paye l'impôt. « Dans les faits, c'est tout le contraire, trois-quart du temps de travail est consacré à la gestion des collectivités ». A la question de la gestion à distance grâce à internet, sa réponse est simple : « Le rôle social des trésoreries est indéniable, préfère-t-on échanger avec un robot à distance ou avec une personne devant soi ? Le maintien du maillage territorial est une garantie d'équité pour l'ensemble des administrés (particuliers, entreprises et collectivités) ». Selon lui, malgré une baisse drastique des effectifs, moins 20 % en 5 ans, le service rendu au public reste optimum grâce à un investissement permanent des agents. Un combat perdu d'avance ? « Entre nous, le combat perdu est celui que l'on ne mène pas ! Mais là, ce n'est pas un combat, simplement la défense des territoires. La CGT Finances publiques compte sur une mobilisation de masse des élus, de la population et des agents pour que demain, le département ne devienne pas un désert en matière de services ». COMMUNIQUE DE PRESSE Alors que la fermeture de la trésorerie de Plaisance n'était pas prévue, le Président du Conseil départemental du Gers s'est félicité d'être intervenu pour l'éviter !! La CGT Finances Publiques 32 dénonce cette récupération politicienne et ce détournement de la vérité du terrain. Ce qu'il faut savoir : • Au 1/1/2017, une seule trésorerie devait être fermée, celle de Valence, et, malgré notre mobilisation, elle l'a été. • Depuis 5 ans, nos services gersoises ont perdu 20 % de leurs effectifs. •

Pour le 1/1/2018, le projet d'évolution du réseau des Trésoreries annonce la suppression des 7 postes suivants : - CAZAUBON - RISCLE - MARCIAC - SAINT CLAR - AUCH BANLIEUE - MASSEUBE - LOMBEZ SAMATAN. Le Président du Conseil départemental se glorifiant, à tort, de résultats acquis grâce à ses démarches, il devrait pouvoir stopper l'ensemble des suppressions de Trésoreries prévues au 1/1/2018. La CGT Finances Publiques 32 rappelle que : • Le maillage territorial est une garantie d'équité pour l'ensemble des administrés (particuliers, entreprises et collectivités territoriales). • Par sa présence sur les territoires, le Service public participe grandement au maintien de la démocratie. Le supprimer, c'est favoriser l'émergence des extrémismes dont le plus dangereux est celui porté par le Front National. • Avec ce projet, c'est tout le milieu rural qui est abandonné car près de 1 commune gersoise sur 2 sera impactée."

Plusieurs articles concernant les trésoreries parus sur le quotidien papier départemental ont semble-t-il fait monter la mayonnaise au point que le maire de Plaisance y est allé de sa réponse. Le 3 février, suite à l'article sur le risque de fermeture de 7 trésoreries dans le Gers dont celle de Marciac au profit de Plaisance, le maire de Plaisance, Régis Soubabère, nous écrit :

Suite aux différents articles concernant les possibles fermetures de trésorerie, les réactions se font nombreuses. Ainsi, le préfet Pierre Ory nous a fait parvenir hier ce communiqué : «Il ne cautionne pas les propos tenus par le maire de Plaisance comme pourrait le laisser penser la photo qui illustre cet article (paru hier N.D.L.R.) et qui a été sortie de son contexte s'agissant d'une photo prise à l'occasion de l'inauguration de la MSAP (Maison de Services Au Public) de Plaisance le 12 décembre 2016. Il souhaite indiquer que la réorganisation du réseau des trésoreries fait l'objet, sur décision du Gouvernement, d'un moratoire. Les prochains mois seront ainsi mis à profit pour envisager le maillage de trésoreries le plus adapté au territoire départemental et aux besoins des usagers.»

Par ailleurs, le sénateur-maire d'Auch, Franck Montaugé déclare, également dans un communiqué : «Réagissant aux menaces de fermetures de plusieurs trésoreries dans le département (1), le sénateur Franck Montaugé souhaite que le plan de réorganisation par l'État de certaines perceptions du Trésor Public dans le Gers soit suspendu. En outre, estime-t-il, il n'est pas envisageable pour moi que les Maisons de Services au Public (MSAP), utiles par ailleurs, soient l'alibi ou le prétexte à la mise en oeuvre de ce plan. Le sénateur souhaite que le Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public dont l'élaboration est en cours permette d'aborder ces questions essentielles pour la vie des territoires, en concertation étroite avec les élus et les usagers.»

Henri Cormier président de la Communauté de Communes n'est pas resté sans réaction, il s'indigne du terme "piller" employé, le réfute en rappelant les réalisations passées et à venir réalisées depuis 2003 sur la commune de Plaisance.

Un autre communiqué émanant de Cyril Cotonat, maire de Ladevèze-Rivière, est aussi parvenu. Il exprime un sentiment personnel .

Voilà, le tour est fait de toute l'information que l'on pouvait apporter sur ce sujet sensible qui n'est que la conséquence du désengagement de l'État, ce qui à l'évidence provoque des "états d'âme" que l'on peut comprendre, quel que soit le côté où l'on se range . Une tempête a soufflé, elle s'arrêtera comme elle avait démarré, mais ceux qui n'étaient pas copains avant ne le seront pas davantage après. Il faudra simplement qu'ils se souviennent qu'ils sont tous des élus d'un territoire et qu'ils devront se comporter avec équité pour l'ensemble et l'intérêt de ce territoire.